

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



© S. Thomas

SOMMAIRE

- > Bilan touristique de l'hiver p.3
- > Vie de la Commune p.4 à 7, 12 à 14
- > Vie des associations p. 16 à 19

> **Terre, Terroir, Tarentaise**
**Remise de dons
aux associations**

L'ÉDITO du Maire

Si la saison d'hiver qui vient de se terminer est une nouvelle fois exceptionnelle à bien des égards (volume record de précipitations automnales, enneigement anormalement bas en dessous de 2000 m d'altitude, fréquentation record durant certaines périodes...), les enseignements que l'on peut en tirer sont quant à eux semblables aux récentes saisons.

● Le changement climatique actuel nous a rappelé cet hiver, si tant est que nous n'en avons pas encore pleinement conscience, qu'il faudra composer avec lui et que notre activité touristique principale devra continuer son adaptation sous peine de disparaître dans les prochaines décennies.

Et ce n'est pas le dernier rapport de la Cour des Comptes qui me pousse à faire ce constat, tant son contenu est truffé de lapalissades et d'affirmations dénuées de toutes connaissances de nos zones de montagne, mais ce sont plutôt les retours de nos professionnels sur le terrain, ceux qui travaillent la neige au quotidien, ceux qui la connaissent et ceux qui en vivent. Il ne s'agit pas d'être fataliste, les montagnards ont toujours su composer avec le climat, hier pour notre agriculture, aujourd'hui et demain pour notre activité touristique.

Nous n'avons pas attendu ce rapport pour prendre conscience de la fragilité de notre écosystème touristique, à Valmorel comme ailleurs, le changement climatique fait partie nos préoccupations depuis de nombreuses années. Si cette saison, et malgré les vents contraires, le bilan économique est positif, les réflexions de fond menées ces dernières années n'y sont sans doute pas étrangères : création d'une nouvelle télécabine facilitant l'accès aux zones d'altitude, optimisation de la neige de culture, création d'espaces débutants en haut du domaine...

● L'attractivité de notre destination se renforce même, en témoignent les problématiques de transports en commun dues à une fréquentation touristique toujours plus importante au sein de nos villages. Celle-ci ne devrait pas baisser durant les prochaines saisons, et le renfort de navettes prévu encore l'hiver prochain ne saurait être une solution durable.

Une réflexion est menée actuellement sur ce sujet par les différentes collectivités du territoire, aux premiers rangs desquelles notre Commune et notre Communauté de Communes, avec comme projet principal l'extension de l'actuel Téléboulevard vers Le Pré. Faisant consensus auprès des collectivités du territoire, mais également auprès des principaux acteurs économiques, ce projet,

en plus d'être écologiquement vertueux, s'avère être stratégique pour notre clientèle et source d'économies pour notre commune, avec à la clé une baisse significative du coût de fonctionnement des navettes.

● Car comme évoqué en préambule du dernier bulletin municipal, notre Commune doit continuer d'agir sur ses recettes, malgré le désengagement constant de l'État, mais également sur ses baisses de charges afin de maintenir ses capacités de développement et d'investissement. Le Conseil municipal a d'ailleurs fait le choix de maintenir un budget d'investissement conséquent, ce qui permettra de mener à bien de nombreux projets comme la réfection de la Chapelle de Quarante Planes, la création d'une aire de jeux au Chef Lieu, l'aménagement du parvis de l'église ou encore le lancement des travaux du futur centre aquatique de Valmorel.

● Au-delà de ces projets d'embellissement et de rénovation, le travail entrepris ces dernières années dans l'amélioration des cheminements piétons et des réseaux routiers dans nos villages se poursuivra, afin de maintenir un cadre de vie favorable pour les Avancherains et renforcer l'attractivité de notre commune auprès des futurs habitants.

Nous vous présenterons prochainement les principaux projets qui occuperont l'équipe municipale ainsi que l'ensemble des agents durant les mois à venir.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon été !

Le Maire
Jean-Michel Vorger





TOURISME



© OTWA SCALP 01-24

UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF DE LA SAISON D'HIVER

Malgré un enneigement difficile en partie basse de la station, Matthieu Magnin, directeur de l'office de tourisme, tire un bilan globalement positif de la fréquentation de la station cet hiver.

A Valmorel, la semaine de Noël a été particulièrement bien remplie, grâce notamment à un calendrier favorable, le jour de Noël étant un lundi, avec des séjours d'une semaine mais aussi des courts séjours. Semaine record donc pour la station, avec une forte consommation et un remplissage bien supérieur à celui de l'année précédente.

La semaine du Nouvel An est restée elle aussi comme à l'accoutumée une très bonne période de fréquentation de la clientèle.

● JANVIER A TIRÉ SON ÉPINGLE DU JEU

Le mois de janvier, malgré l'absence de vacances scolaires, s'est distingué par les nombreux événements proposés par la station, tels que la Spartan Race ou la Grande Odyssée VVF. La météo très favorable de ce début d'année a en outre attiré la clientèle de proximité ainsi que les nombreux propriétaires de la station venus passer des week-ends rallongés à Valmorel. La mise en place par le domaine skiable d'offres tarifaires très intéressantes le week-end a complété la stratégie de captage de la clientèle locale. Malgré un enneigement compliqué, la station a néanmoins bénéficié d'un report de clientèle voisine.

Concernant la haute saison de février, le découpage favorable des zones de vacances scolaires a permis une homogénéité de fréquentation et de consommation dans la station, répartie sur l'ensemble de la période. La baisse du pouvoir d'achat s'est toutefois ressentie par rapport à l'an dernier, notamment chez les restaurateurs.

● FIN DE SAISON ET BILAN GLOBAL

Durant les dernières semaines de la saison, les acteurs de la station ont joué ensemble la carte de la flexibilité afin de rassurer les clients. Les réservations de dernière minute chez certains hébergeurs par exemple étaient annulables sans frais et sans acompte versé. Les forfaits de ski inutilisés ainsi que les réservations de parking étaient remboursables à tout moment, sans condition, tout comme les cours de ski.

Même si cette opération spéciale, mise en avant sur les réseaux sociaux via un plan de communication spécifique financé par l'Office de tourisme, a permis de renforcer l'image de la destination auprès de la clientèle de proximité, les conditions météorologiques et d'enneigement n'ont pas favorisé le remplissage, notamment durant la première quinzaine d'avril.

Le bilan global de la saison reste positif, avec une fréquentation qui progresse durant la quinzaine de Noël, un mois de janvier très favorable notamment pendant les week-ends et enfin des vacances de février dont le remplissage fut optimisé grâce à une répartition optimale des trois zones de vacances françaises.



© OTWA



VIE DE LA COMMUNE

L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Au total, ce sont 24 agents qui sont affectés à diverses tâches liées à la gestion quotidienne de la commune. Leurs compétences sont multiples. Leur mission principale est de répondre aux besoins de la population et nécessite une grande polyvalence.

Les agents sont répartis en 5 services : Administratif ; Urbanisme / Foncier ; Techniques ; Périscolaires et Police Municipale.

● Depuis le 1^{er} novembre 2023, Frédéric Varraz a pris la direction des **services techniques** pour lesquels il gère, entre autres, les marchés publics et le suivi de travaux.

● Florian Combreas a succédé à Noël Petex. Avec son adjoint Patrick Santon, ils sont en charge du bon fonctionnement du **domaine public**.

A leurs côtés, Théo, Jérémy, Arthur, Yann, Philippe, Benjamin et David mettent tout en œuvre pour assurer leurs missions **d'entretien de la voirie, espaces publics, espaces verts et déneigement**.

Arnaud Hurand est en charge du **garage** et donc de l'entretien et des réparations du parc automobile, engins et matériels, soit 8 véhicules légers et 10 engins.

Rodolphe Genet, **responsable bâtiments**, assure la maintenance des établissements communaux, éclairage public et illuminations.

L'ensemble des agents des services techniques apporte également un soutien logistique et technique pour l'organisation des fêtes ou des manifestations. Ils sont aussi amenés à être appelés en urgence lors des intempéries ou événements exceptionnels.

Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions. Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune, qu'ils contribuent directement à rendre plus belle, plus propre, plus pratique.

Des agents saisonniers ou occasionnels complètent le service en fonction des besoins.

● Gaëlle d'Herin est **Chef de Police Municipale**. Elle assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle met également en œuvre les mesures prises par le maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police. Elle est assistée de 3 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) durant la saison d'hiver.

● Du côté de **l'école**, Fabienne, Maja, Chantal, Bégonia et Nadine sont en charge des services périscolaires : assistance aux maîtres d'école, élaboration et confection des repas, service à la cantine, surveillance et animation de la garderie, entretien des locaux, accompagnement du transport scolaire. Très impliquées dans leur métier, elles participent pleinement au bien-être des enfants de l'école. La coordination de ce service est assurée par Valérie Montmayer.

● Le **service administratif** : il se charge de l'accueil, des démarches administratives et d'urbanisme, des finances et de la gestion des ressources humaines : Sabine vous accueille et gère l'Agence Postale Communale, Murielle est en charge de la comptabilité, de l'établissement des salaires, des ressources humaines, Catherine s'occupe des recettes et de l'état civil, Valérie est responsable des ressources humaines et gère également les élections, Jean-Dominique traite l'urbanisme et les affaires foncières.

L'ensemble de ces services sont administrés par Julie David, Directrice Générale des Services.

Déneigement du Chef-Lieu



Travaux de création d'un chemin piétons à Valmorel




```

graph TD
    MAIRE[MAIRE  
Jean-Michel VORGER] --> SPL[SPL VALMOREL GESTION  
Pierre RAIMOND]
    MAIRE --> DGS[DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Julie DAVID]
    SPL -.-> DGS
    DGS --> ADH[Adjointe déléguée Ressources Humaines :  
Annie RELIER]
    DGS --> AD[ASSISTANTE DE DIRECTION  
Valérie MONTMAYEUR]
    DGS --> DST[DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
Frédéric VARRAZ]
    DGS --> SP[SCOLAIRE et PERISCOLAIRE  
Valérie MONTMAYEUR]
    DGS --> PM[POLICE MUNICIPALE  
Gaëlle D'HERIN]

    subgraph DST_Subs [DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES]
        TP[TRAVAUX / MARCHES PUBLICS  
Frédéric VARRAZ  
Adjoint délégué : Noël RELIER]
        ST[SERVICES TECHNIQUES  
Florian COMBREAS  
Adjoint délégué : Noël RELIER]
        G[GARAGE  
Arnaud HURAND  
Adjoint délégué : Noël RELIER]
    end

    subgraph SP_Subs [SCOLAIRE et PERISCOLAIRE]
        AS[Accompagnement scolaire  
Bégonia ORECCHIONI]
        C[Cantine  
Chantal RAVOT - Maja JEDRUCH - Nadine RELIER]
        E[Entretien  
Fabienne BOUVIER - Nadine RELIER]
        Gd[Garderie  
Maja JEDRUCH - Bégonia ORECCHIONI]
    end

    subgraph PM_Subs [POLICE MUNICIPALE]
        ASVP[ASVP saisonniers]
    end

    subgraph Admin [ADMINISTRATIF]
        AD[Julie DAVID  
Adjointe : Valérie MONTMAYEUR  
Adjointe déléguée : Annie RELIER]
    end

    subgraph UF [URBANISME / FONCIER]
        ADU[Adjoint délégué : Samuel LEDANOIS]
    end

    subgraph Sec [Secrétariat]
        SG[Secrétariat  
Catherine GRUFFAT]
    end

    subgraph Acc [Accueil - APC]
        AR[Accueil - APC  
Sabine RAT]
    end

    subgraph Com [Comptabilité - Salaires]
        MB[Comptabilité - Salaires  
Murielle BOUVIER GARZON]
    end

    subgraph Rec [Recettes - Etat Civil]
        CR[Recettes - Etat Civil  
Catherine GRUFFAT]
    end

    subgraph RH [RH-Elections]
        VM[RH-Elections  
Valérie Montmayeur]
    end

```

MAIRE
Jean-Michel VORGER

SPL VALMOREL GESTION
Pierre RAIMOND
Président et conseiller municipal délégué : Jean-Christophe GROGNIET

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Julie DAVID
Adjointe déléguée Ressources Humaines : Annie RELIER

ASSISTANTE DE DIRECTION
Valérie MONTMAYEUR

ADMINISTRATIF
Julie DAVID
Adjointe : Valérie MONTMAYEUR
Adjointe déléguée : Annie RELIER

URBANISME / FONCIER
Jean-Dominique BETIN
Adjoint délégué : Samuel LEDANOIS

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Frédéric VARRAZ

TRAVAUX / MARCHES PUBLICS
Frédéric VARRAZ
Adjoint délégué : Noël RELIER

SERVICES TECHNIQUES
Florian COMBREAS
Adjoint délégué : Noël RELIER

GARAGE
Arnaud HURAND
Adjoint délégué : Noël RELIER

SCOLAIRE et PERISCOLAIRE
Valérie MONTMAYEUR
Conseillère municipale déléguée : Géraldine KHAIRY

POLICE MUNICIPALE
Gaëlle D'HERIN
M. le Maire

Accueil - APC
Sabine RAT

Comptabilité - Salaires
Murielle BOUVIER GARZON

Recettes - Etat Civil
Catherine GRUFFAT

RH-Elections
Valérie Montmayeur

Secrétariat
Catherine GRUFFAT

Voirie / Déneigement / Espaces verts
Adjoint : Patrick SANTON

Théo DUNAND - Jérémy GARREAUD - Arthur HANNER - Yann LAURENT - Philippe ROBIN - Benjamin ROUSSEL - David ROUX-VOLLON - D'AIGUE
Saisonniers

Bâtiment
Rodolphe GENET
Saisonniers

Accompagnement scolaire
Bégonia ORECCHIONI

Cantine
Chantal RAVOT - Maja JEDRUCH - Nadine RELIER

Entretien
Fabienne BOUVIER - Nadine RELIER

Garderie
Maja JEDRUCH - Bégonia ORECCHIONI

ASVP
saisonniers

L'équipe des Services Techniques de la commune





VIE DE LA COMMUNE

L'ACCUEIL « LE PERCE-NEIGE » D'AIGUEBLANCHE ACCOMPAGNE LES PERSONNES FRAGILISÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'accueil de jour « Le Perce neige » est l'un des services du pôle domicile du CIAS du canton de Moûtiers. Il accueille chaque jour jusqu'à 6 bénéficiaires, du lundi au vendredi, de 10h15 à 16h45.

Ce service est destiné aux personnes de plus de 60 ans ayant une maladie neurodégénérative diagnostiquée type Alzheimer ou troubles apparentés à un stade débutant ou modéré. 2 ou 3 journées d'essai peuvent être proposées avant de valider une inscription définitive.

Les personnes sont accueillies à la journée (1 à 3 fois par semaine), dans un lieu convivial, par une équipe dynamique, formée et diplômée.

Des activités quotidiennes sont organisées et planifiées chaque jour afin de **stimuler la mémoire et de valoriser les compétences de chacun**.

La stimulation de leurs capacités cognitives par des ateliers adaptés à chacun permet un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles tout en apportant également un temps de répit pour soulager les aidants.

Dans un souci d'ouverture sur l'extérieur et de développement du lien social, l'équipe de l'accueil de jour organise régulièrement des activités avec ses bénéficiaires en dehors de ses locaux :

- Rencontres inter générationnelles avec la petite enfance de Moûtiers et l'école maternelle d'Aigueblanche (activités manuelles, repas partagé...)
- Activités sportives type marche nordique, yoga...
- Sorties culturelles (musée, cinéma, théâtre...)
- Balades quotidiennes, activités de jardinage...

➔ Contact : Annabelle Remy - Responsable pôle domicile CIAS du canton de Moûtiers - 159 rue de la Chaudanne 73600 Moûtiers - Tél : 07 67 48 19 90
Mail : annabelle.remy@cias-sierss.fr

● Un service d'accompagnement véhiculé

Pour faciliter leur venue, les bénéficiaires peuvent solliciter le service d'accompagnement véhiculé du CIAS, selon leur lieu d'habitation.

Les bénévoles de l'Accompagnement Véhiculé



Fort de ses 13 années d'expérience et de sa trentaine de bénévoles, l'Association de l'Accompagnement Véhiculé du canton de Moûtiers favorise le maintien à domicile des personnes âgées et isolées tout en leur permettant de conserver un lien social. Ainsi elle transporte, accompagne et aide si besoin toutes les personnes de 60 ans et plus et/ou en situation de handicap, pour les rendez-vous médicaux, les courses et tous autres actes de la vie courante et sociale.

Sur inscription et réservation, les bénévoles offrent leurs services du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre cette belle équipe peuvent prendre contact au numéro ci-après, ils seront les bienvenus !

➔ Contact : Service Bien Vieillir du pôle domicile du CIAS
Tél. : 04 79 24 57 32.



FOCUS SUR NOS VILLAGES

LES NOMS DE RUES

L'apparition du nouvel adressage au sein de la commune des Avanchers nous a fait découvrir des noms de rues, de lieux et autres chemins ou impasses, quelque peu atypiques et qui n'ont pas manqué de piquer notre curiosité.

Au travers de cette Lettre et des prochaines éditions, nous vous invitons à découvrir d'où proviennent ces appellations avancheraines.

Les noms de rues de nos villages ont pour la plupart une appellation venue de temps anciens, nous ramenant à travers les années, aux traditions qui se perpétuent encore actuellement alors que d'autres ont des noms plus récents mais néanmoins insolites.

Pour cette découverte, nous vous proposons une sélection qui concerne tout d'abord le Chef-Lieu et nous emmènera prochainement dans les villages alentour.

- **Montée de la Charrière**

Vient du patois « la tsarire » signifiant rue ou chemin en pente.

- **Rue des femmes**

Jadis, les femmes venaient à la messe le dimanche matin et ne prenaient pas le même chemin que les hommes, en effet, elles se rendaient directement à l'église et empruntaient donc cette rue alors que ces messieurs faisaient une halte au "bistrot" en passant par un autre chemin !

- **Place du Plan du Nant**

Autrefois, on employait « Le Plan du Nant », nom du lieu-dit le plus ancien qu'on connaisse, cette appellation remonte au moyen-âge et perdure encore actuellement avec la même signification : le plan est un plateau et le nant, un torrent ou un ruisseau.

- **Ruelle des Cuviers**

Ancien passage où vivaient trois familles qui possédaient des cuviers qui sont de grandes cuves en bois de châtaignier dans lesquelles le vin cuvait ou se bonifiait en vieillissant.

Dans le prochain bulletin municipal, nous vous inviterons à découvrir le chemin de La Cartannée, le chemin de La Fully, la ruelle Lepic ainsi que l'impasse de La Plaz !
Séquence découverte, savez-vous dans quels villages nous nous rendrons ?

Montée de la Charrière



Rue des Femmes



Ruelle des Cuviers



Place du Plan du Nant





URBANISME ET TRAVAUX

A LA CHARMETTE, LA COLLECTIVITÉ ACCOMPAGNE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ANCIEN LOTISSEMENT

Le renouvellement urbain de l'ancien lotissement de La Charmette est un véritable enjeu que la collectivité accompagnera. Il a commencé avec « LUMI » puis « Le ROC », depuis, il se poursuit avec « L'EMPYRÉE » et « L'ORMAY ».



« L'Empyrée ». Démolition d'une habitation individuelle. Division du terrain et construction de 4 chalets avec conventionnement au titre du Code du tourisme.

Il est bien loin le temps où « La Charmette » était un hameau d'alpage, organisé autour de ses deux bassins et sa chapelle, desservi par un chemin muletier depuis le chef-lieu. Le télésiège du Rocher et les premiers aménagements touristiques de l'alpage ont porté un lotissement, des commerces et services et les prémices d'une station de sports d'hiver, bien avant Valmorel.

Ce lotissement au cahier des charges et à l'architecture particulière est resté longtemps en rupture avec la vie des villages. Aujourd'hui, les « chalets » ont vieilli, pour autant, il porte une véritable alternative, en rupture avec la majorité des hébergements banalisés des années 80, en copropriété, à la station.

En effet, l'activité touristique y est plus apaisée, à mi-chemin entre l'ambiance de Valmorel et la vie des villages. Et à défaut de départ ski-aux-pieds certain, les navettes assurent les rotations vers le domaine skiable. D'ailleurs, le site répond aux demandes d'hébergements nouvelles, de 6 à 10 couchages.

Il pourvoit aux besoins de se retrouver à la montagne toute l'année, pas forcément à Valmorel.

Il porte sur 8 à 10 hectares avec des enjeux environnementaux forts, puisque à l'époque, l'isolation thermique, acoustique, l'accessibilité, l'économie de l'espace, le stationnement et la mobilité n'étaient pas des priorités.



URBANISME ET TRAVAUX

RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE LA CHAPELLE SAINT-LAURENT DE QUARANTE PLANES

Le printemps 2024 sera témoin de la rénovation extérieure de la chapelle Saint-Laurent nichée au cœur du petit village de Quarante Planes.

Ces travaux s'inscrivent dans la politique de restauration et d'embellissement des édifices patrimoniaux engagée depuis plusieurs années par la commune des Avanchers-Valmorel.

- La couverture de la toiture en tôle sera remplacée par de la lauze, les rives et les bandeaux seront habillés de cuivre. Le beffroi du clocher accueillera un bardage bois.
 - L'enduit des murs extérieurs en ciment sera entièrement retiré et remplacé par un enduit à la chaux permettant une meilleure régulation de l'humidité et de protéger les enduits à l'intérieur de l'édifice. Enfin, un décor en arcade viendra souligner la porte d'entrée. Et pour la rendre plus attractive encore, le parterre de fleurs à sa base sera entièrement repensé.
- Le montant des travaux s'élève à 35 000 euros.

Les visiteurs, randonneurs et autres sportifs auront plaisir à la découvrir sous un nouveau jour. Nul doute que l'ensemble contribuera à valoriser son cachet ainsi que celui de ce village de Quarante Planes où la qualité de vie est exceptionnelle.



LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS *De novembre 2023 à avril 2024*

➤ 23 M 1011 • Nicole et Michel GLISSE.

Rénovation d'une habitation individuelle et carport 2 places. 202, route du Morel, LES AVANCHERS.

Surface de plancher créée de 15 m².

➤ 23 M 1012 • SARL GREEN GENERATION - Fabien JALLON.

Démolition d'une construction existante, construction de 4 habitations individuelles touristiques et division parcellaire. 508, rue de la Pierre froide, LA CHARMETTE.

Surface de plancher créée de 577 m² et 8 places de stationnement non couvertes ou non closes.

➤ 23 M 1013 • SCI ROCHE BLANCHE - Erika VORGER.

Extension et surélévation d'un bâtiment existant comportant un commerce et logement, pour la réalisation de 2 commerces et 3 logements.

135, route de l'Ormay, LE PRE.

Surface de plancher créée de 356 m².

➤ 23 M 1014 • Marie-Claude MURAT.

Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation individuelle principale.

15, place du Plan du Nant, LES AVANCHERS.

Surface de plancher créée de 98 m².

➤ 24 M 1001 • SCI LES VOILES DU NANT - Denis MURAT.

Réaménagement d'ensemble du restaurant d'altitude, démolition de 2 volumes existants et reconstruction de la salle du restaurant.

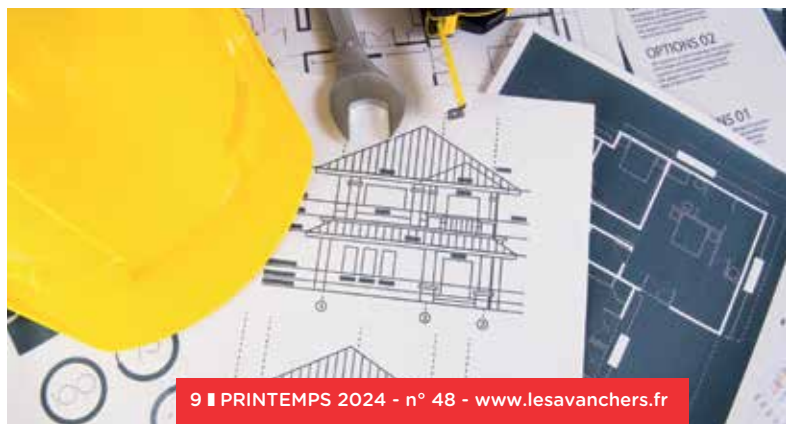
Domaine skiable, lieudit LA FROIDE. Surface de plancher créée de 105 m² en tenant compte de la surface démolie.

➤ 24 M 1002 • SARL XXL GREEN GENERATION - Fabien JALLON.

Construction d'un immeuble collectif de 23 logements touristiques.

680, route de l'Ormay, LA CHARMETTE.

Surface de plancher créée de 1400 m² et 28 places de stationnement réalisées dans la verticalité du bâti. ■





En classe, pour les grands, le thème a été approfondi avec des lectures abordant la différence, l'acceptation, l'isolement... Avec l'écoute, l'apprentissage et la discussion autour de la chanson « Je cours » du groupe Kyo et quelques saynètes que se sont appropriées les élèves, alternant rôle du harceleur ou de la victime, et qui ont trouvé leur public auprès des autres classes.

● LE HARCELEMENT, POUR L'ARRÊTER, IL FAUT EN PARLER

➤ *Numéro vert 3018

➔ Programme pHARE : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>



ENFANCE ET JEUNESSE

PROFESSION : ASSISTANTE MATERNELLE

C'est durant les 3 premières années de vie de leur(s)enfant(s) que les familles doivent en organiser la garde, avant l'entrée à l'école maternelle.

Il est souvent compliqué de trouver le mode de garde qui correspond au rythme de vie, de travail des parents : saisonnalité, horaires décalés, travail le week-end...



Dans la commune, 4 assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle Infantile exercent depuis de nombreuses années, certaines depuis plus de 20 ans, d'autres un peu moins...

Mais toutes le font avec passion !

Elles accueillent, toute l'année et à leur domicile, exclusivement des enfants de résidents permanents, à la journée et sur des amplitudes horaires variables (du lundi au vendredi, avec quelques adaptations durant les week-ends en saison hivernale, où les besoins peuvent être différents).

Les parcours professionnels des assistantes maternelles de la commune sont variés, l'unique constante étant une formation de 120 heures pour obtenir leur agrément.

La superficie du lieu d'accueil détermine en outre le nombre d'enfants pouvant être accueillis.

Certaines choisissent de continuer à se former régulièrement, en présentiel ou en distanciel, 58 heures de formation annuelle peuvent leur être allouées.

Une convention collective du métier facilite les tâches administratives et la rédaction d'un contrat entre parents employeurs et assistante maternelle donne un cadre juridique.



Toutes affirment sortir très souvent avec les enfants, même en bas âge, dans leur jardin, leur village, la station... et régulièrement se rendre au Relais Parents Enfants situé à Moutiers, géré par les Communautés de Communes (CCVA et CCCT) qui propose des activités intéressantes, variées et adaptées : ce sont pour l'assistante maternelle et les enfants des temps d'échange importants et appréciés.

● Nounou à domicile

Depuis quelques temps, un nouveau mode de garde apparaît sur le territoire : ce sont des assistantes maternelles qui exercent au domicile des parents.

Certaines sont éducatrices de jeunes enfants diplômées mais n'ont pas l'agrément PMI, elles sont rémunérées par les parents grâce à des Chèques Emploi Services Universel dans le cadre d'une prestation de service à la personne (le CESU permet notamment aux familles de bénéficier d'un crédit d'impôt).

A noter que ce mode de fonctionnement semble pour le moment davantage répondre à la demande de garde d'enfants de touristes et principalement en saison hivernale.

La bienveillance, la relation de confiance avec les parents sont les clés pour l'épanouissement des enfants et leur construction sur ces trois années d'accueil.

La collectivité tient à remercier l'ensemble de nos assistantes maternelles pour leur investissement, nous avons besoin de chacune d'elles pour assurer ce service à la petite enfance.

● Une crèche à l'étude à La Léchère

La commune des Avanchers-Valmorel avait mené une réflexion sur la création d'une crèche communale.

Le projet avait été pensé pour répondre à la fois à des besoins ponctuels, liés aux saisons touristiques, et dans le même temps à des nécessités de gardes régulières.

Dans ce cadre d'actions, les échanges n'ont pas abouti, la réglementation des accueils touristiques et permanents diffère et la création de deux structures n'est pas viable.

A ce jour, les Communautés de Communes des Vallées d'Aigueblanche et Cœur de Tarentaise travaillent conjointement sur le dossier de la petite enfance et envisagent d'ouvrir une crèche à La Léchère pour compléter l'offre de garde existante.



VIE DE LA COMMUNE

TERRE, TERROIR, TARENTEISE : CÉRÉMONIE DE REMISE DE DONS AUX ASSOCIATIONS

La commune avait accueilli le 23 septembre dernier la 16^e édition de Terre, Terroir, Tarentaise, magnifique fête des traditions savoyardes. Les bénéfices de cette manifestation ont permis aux organisateurs de remettre des dons à des associations locales.

Le vendredi 12 avril, Jean-Michel Vorger avait tenu à réunir, autour des organisateurs Yvon Rocca et Frédéric Ougier de l'association AOM, les participants, associations et bénévoles afin de les remercier de leur implication lors de cet événement annuel et itinérant.

En septembre dernier, c'était en effet plusieurs milliers de visiteurs qui s'étaient retrouvés au Chef-Lieu pour célébrer tous ensemble avec authenticité les traditions savoyardes et le riche patrimoine du territoire de la Tarentaise.

● Plus de 100 000 euros distribués depuis la création de l'événement

Une grande fête du patrimoine local qui, en rassemblant des milliers de visiteurs au cœur du village des Avanchers, a généré des bénéfices, comme chaque année reversés à des associations, le plus souvent à but caritatif. Yvon Rocca a notamment exprimé la fierté des organisateurs d'avoir franchi en cette 16^e édition la barre symbolique des 100 000 euros remis aux associations depuis la création de cet événement, sans oublier de remercier chaleureusement la commune hôte ainsi que les participants de Tarentaise et d'ailleurs.

Cette année, l'organisation a choisi de remercier l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire de la Croix de Fer pour la réalisation d'un magnifique char reconstituant une salle d'école d'autrefois, la récompensant ainsi de son investissement en remettant à la présidente Marylène Pénagos un chèque d'une valeur de 1500 euros.

Une seconde organisation a été mise à l'honneur, l'association pour la promotion de la Maison de Santé de Bourg-Saint-Maurice, qui œuvre afin d'entourer les malades atteints de cancer en leur proposant des soins dits de support : activités physiques, art thérapie, hypnose, réflexologie, groupes de parole, massages... afin d'aider les patients au retour à la vie après le cancer. C'est très émue que le Docteur Marie-Christine Brun a reçu le chèque de plus de 4 200 euros remis par les organisateurs.

● Place à l'édition 2024 de Terre, Terroir, Tarentaise qui aura lieu à Bozel

La particularité de cette grande fête des traditions savoyardes est d'être un événement itinérant, se déplaçant chaque année dans une commune hôte de Tarentaise et arborant au fil des éditions sa célèbre mascotte, une tête de vache en bois sculptée.

Lors de la cérémonie, Jean-Michel Vorger a révélé que la commune de Bozel, représentée par son maire Sylvain Pulcini, accueillera la prochaine édition de cette manifestation festive et populaire le **samedi 28 septembre 2024**. Il en a profité pour passer le flambeau symbolique de la tête de vache à son confrère qui s'est dit prêt à relever le défi grâce à une équipe de services municipaux spécialement dédiée à l'organisation du futur événement.

Rendez-vous donc fin septembre à Bozel afin de faire perdurer et de valoriser tous les talents et savoir-faire de notre territoire.

Le char réalisé par l'APE lors de Terre, Terroir, Tarentaise



Jean-Michel Vorger remet le trophée à Sylvain Pulcini





Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur **service-public.fr**

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou **service-public.fr**



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accédez directement
aux démarches



ou sur **service-public.fr**



VIE DE LA COMMUNE

NOUVEAU : CRÉATION D'UN SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION

La mairie des Avanchers-Valmorel a mis en place un système d'alerte à la population multimédia destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise telle que tempête, inondation, risque avalanche, incident sanitaire, fermeture de route ou d'école...

Il est primordial pour la commune de disposer d'une base de données téléphonique et/ou mail la plus complète possible afin que la mairie puisse vous alerter via téléphone, SMS ou courriel en cas de situation de crise.

Ces données sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Il vous est, à tout moment, possible de modifier vos informations ou vous désinscrire de cette liste.

Nous vous conseillons vivement de vous inscrire à ces alertes directement depuis le site internet de la commune www.lesavanchers.fr ou, le cas échéant, de prendre contact avec la mairie par mail à l'adresse mairie@valmorel.com ou par téléphone au 04 79 09 83 27.

téléalerte.))
PAR ciitélécom

Nous vous recommandons de créer une fiche par personne et de bien renseigner :

- Votre numéro de téléphone portable (le SMS est l'un des moyens les plus efficaces d'information).
- Votre adresse postale complète : numéro de bâtiment, nom de rue complet (sans abréviations) et village (telle qu'elle vous a été fournie par la mairie lors de l'adressage, voir modèle ci-dessous). Ces informations nous permettront de sélectionner des zones ou villages précis à contacter en cas de besoin.
- Votre courriel.

Modèle d'adresse postale :

MAIRIE
173 rue des Prés de la Cure
Les Avanchers
73260 Les Avanchers-Valmorel



DE NOUVEAUX TERRAINS DE BASKET PROCHES DU GROUPE SCOLAIRE ET ACCESSIBLES À TOUS

Depuis quelques années, l'équipe pédagogique cherchait à diversifier la pratique de sports collectifs des élèves du groupe scolaire de la Croix de Fer.

La configuration de nos villages ne facilite pas forcément la pratique des sports de balles, pourtant le rôle de l'école est aussi de faire découvrir de nouvelles pratiques sportives aux enfants.

Avec l'aide de Pascal Bœuf, chargé de l'enseignement du sport à la CCVA, la Mairie a souhaité créer deux terrains de basket sur le terrain de handball existant, en contrebas de l'école.



Les services techniques de la Mairie se sont chargés de la pose des paniers et très prochainement le traçage des limites du terrain sera effectué.

Bientôt, les élèves pourront échanger quelques ballons et marquer quelques paniers !

Ce terrain n'est pas réservé au public scolaire, il est accessible à tous, avis aux fans de la NBA !





PORTRAIT

BIENVENUE À FRÉDÉRIC VARRAZ, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE



Originaire des Belleville, 53 ans, père de deux enfants de 25 et 21 ans, Frédéric aime le ski et les randonnées, il est également motard.

Après des études en maintenance industrielle, il a débuté sa carrière comme saisonnier à la Lyonnaise des Eaux, puis a rapidement intégré les équipes de la mairie des Belleville. Tout d'abord comme électricien, puis responsable du service de l'eau et chef d'exploitation, il termine sa carrière en tant que chef de projet.

En novembre 2023, il a intégré la mairie des Avanchers-Valmorel en tant que Directeur des Services Techniques.

Son recrutement a fait suite à une création de poste. En charge de la gestion des travaux communaux et marchés publics, il **coordonne et pilote les projets d'aménagement et les chantiers de la commune.**

L'ensemble du conseil municipal lui souhaite la bienvenue parmi nous !

JULIE VIBERT, NÉE SIMILLE, A FÊTÉ SES 100 ANS !

Une belle surprise pour Julie Vibert, en ce 27 avril, qui a eu la surprise de recevoir chez elle élus et amis, venus célébrer son centième anniversaire !

Julie a vu le jour il y a 100 ans, le 27 avril 1924. Mariée à Auguste Vibert avec lequel elle a eu trois enfants : deux garçons, Guy, Denis et une fille, Marie-Claire, décédée en 2020.

Comme beaucoup d'anciens de la commune, Julie a beaucoup travaillé, alternant la ferme, l'éducation des enfants, les travaux domestiques et agricoles... Aujourd'hui elle a la chance de mener une paisible retraite en compagnie de son fils Guy, dans son petit village de Cornet.

Malgré ses 100 printemps, Julie, toujours en bonne santé, garde un esprit vif et une bonne mémoire.

Ses visiteurs surprise du jour ont tenu à célébrer ce bel anniversaire en sablant le champagne !

Longue vie à Julie !

*Julie Vibert, centenaire de la commune
en ce 27 avril 2024 (4^e à droite)*





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LA RUPÉRY

• Petit retour en arrière pour rappeler que la Rupéry, conformément à l'une de ses missions de transmission de la connaissance du patrimoine rural local, pour ceux qui apprécient l'authenticité et les traditions, avait très sérieusement préparé sa participation au défilé de chars lors de l'événement **Terre, Terroir, Tarentaise** aux Avanchers le 23 septembre dernier.

Le **char de la Rupéry**, joliment décoré, transportait un petit chalet, entouré de souriantes Savoyardes et d'enfants du Meiller en costume traditionnel, rappelant un pan d'histoire locale liée à la fabrication du fromage, aux travaux des champs et à l'artisanat rural. Ce petit chalet a été construit dans les règles de l'art à Lancheverne par Jean-Louis Bazin, avec son talent de charpentier et l'aide de quelques bénévoles. L'Association les remercie, ainsi que la Secaf, L'Art du Bois et la Mairie qui ont contribué.

Ce petit chalet n'avait pas vocation à rester une création éphémère : il a repris du service dès le début de la saison d'hiver à l'arrêt Le Meiller de la navette Valmobus « La ligne des cimes », entre Doucy-Combelouvière et Valmorel, pour permettre aux usagers d'attendre confortablement le bus à l'abri de la neige et du vent !

• Les membres de l'Association se sont retrouvés plusieurs fois cet hiver, pour la veillée de Noël à la chapelle du Meiller et pour échanger leurs vœux le 4 janvier.

A noter également des soirées jeux de société et crêpes les 28 décembre et 28 février, qui ont été d'agréables moments de convivialité.

• **Notre programme pour 2024 est déjà bien rempli.**

Côté préservation du patrimoine et travaux, nous avons prévu de poursuivre la restauration des menuiseries extérieures de la fromagerie au Meiller et de compléter l'aménagement intérieur dédié à l'exposition au public. En effet, nous avons bénéficié de plusieurs dons d'objets ruraux et de maquettes nécessitant la réalisation d'étagères de présentation.

• A destination des visiteurs de l'été, nous avons l'intention de mettre en place une projection vidéo de diapositives anciennes relatives à la vie des villages, à la vie rurale et au développement du ski, que nous avons numérisées récemment.

• Nos principaux rendez-vous à venir en 2024 sont fixés :

- Visite des villages de la Rupéry suivie d'une soirée pizza le samedi 20 juillet,
- La journée de fabrication du Beaufort au Meiller, le dimanche 4 août, avec les jours précédents, la fabrication de pain et de brioches au four de Lancheverne ;
- L'Assemblée Générale, le vendredi 16 août ;
- Le repas traditionnel, le samedi 17 août.

Notre Association est ouverte à tous ceux qui sont attachés à nos villages et souhaitent développer les contacts avec les habitants (cotisation annuelle 8 €).

Toutes les informations concernant l'histoire des villages, les activités et le programme de l'Association sont disponibles sur le site www.la-rupery.fr

COMITÉ DES FÊTES

Afin de faire perdurer la vie associative de la commune, le comité des fêtes des Avanchers change de bureau. Depuis peu, il est composé de Dorian Buatois en qualité de Président, Martin Simond en qualité de trésorier et Nina Delomier en qualité de secrétaire et Jérémy Bouvier-Garzon et Thomas Bassani en qualité de membres actifs.

• Les différents événements organisés resteront répartis sur l'année avec la belote pour occuper vos après-midis d'automne. Le waterslide pour fêter la fin de saison d'hiver dans la bonne humeur, le concours de pétanque pour profiter de l'été et enfin la fête du village avec ses exposants et son repas convivial.

Nous remercions tous les habitants pour leur présence et leur aide tout au long de l'année.



ANCIENS COMBATTANTS

• **Nos peines.** Le 22 septembre 2023, en présence de 10 drapeaux, nous accompagnons à sa dernière demeure notre camarade André Grognet. Dédé, comme on l'appelait, travaillait à la SERS à Notre-Dame-de-Briançon, quand, le 4 juillet 1957, il est appelé sous les drapeaux. C'est au 7^e BCA à Bourg-Saint-Maurice qu'il fait ses classes. Le 13 novembre, il rejoint l'Algérie où il est affecté au 27^e BCA, basé en Grande-Kabylie dans le secteur de Michelet. Il y restera jusqu'au 28 octobre 1959. Enfin libéré, il retrouve sa famille au Fey-Dessus et son travail à l'usine. Dédé, en avril 1961, est cofondateur de la section appelée *Les anciens d'Afrique du Nord*. Il participe à toutes les manifestations patriotiques. Durant 60 ans, il assume le rôle de vice-président et ensuite de trésorier. Dédé a également été Sapeur Pompier volontaire. Il est titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille de Reconnaissance de la nation, de la médaille commémorative d'Algérie et pour les services rendus à celle-ci, la médaille de Vermeil de l'union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre. Adieu Dédé.

Le 15 janvier, ce sont les funérailles de Jeannot Vibert qui nous réunissent. De ses vrais prénoms Georges Jean, après avoir accompli son service militaire au 188^e bataillon des transmissions à Grenoble, il est rappelé le 24 août 1955 pour les événements en Algérie. Le 6 décembre, il est libéré et retrouve la vie civile. En avril 1961, il fait partie de la section AFN. Il y restera jusqu'en 1980. N'ayant pas eu les 90 jours réglementaires d'Algérie, il ne peut prétendre à la carte du combattant.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Le 18 mars, c'est notre camarade Jean Hôte du Fey Dessous qui nous quitte. Jeannot comme on l'appelait, a servi pendant 4 mois au 7^e régiment de chasseurs d'Afrique en Allemagne. Ensuite, il est dirigé en Algérie, il se trouve muté au 9^e régiment d'Hussard à Sissone dans le sud Oranais jusqu'à sa libération le 11 mars 1958. Lui aussi fait partie de notre section AFN dès le départ. Il est titulaire de la croix du combattant, de la médaille commémorative d'Algérie, de la médaille de reconnaissance de la nation et de la médaille de bronze de l'union fédérale. A son enterrement, ce sont 11 drapeaux de la vallée qui lui rendent les honneurs.

Les anciens combattants adressent à ces familles endeuillées leurs sincères condoléances et toutes leur sympathie.

• 19 mars « Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir » disait le maréchal Foch.

« C'est le 62^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie que nous commémorons aujourd'hui mais surtout nous rendons hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». C'est par ces mots que la cérémonie commence. La lecture des messages se font par le président de l'association des anciens combattants, celui de l'UFAC et celui de la ministre de la guerre et des anciens combattants par monsieur le maire Jean-Michel Vorger. S'en suit le dépôt de gerbe, une minute de silence est observée en la mémoire de Jules Rellier, mort au combat le 4 août 1957 près de Palestro en Grande-Kabylie et de toutes les victimes de la guerre d'Algérie et de celles de Tunisie et du Maroc. Une pensée va vers les 25 anciens d'AFN ayant appartenu à notre section déjà disparus.

Les sonneries d'usage sont admirablement bien interprétées ainsi que la Marseillaise et l'Algérie pays du soleil à la trompette par Grégory Devos, nouveau adhérent à la section en tant que membre sympathisant. Un grand merci et un grand bravo à lui. Une trentaine de personnes ont assisté à cette cérémonie commémorative composé d'anciens combattants, d'élus, d'une délégation du centre de secours de Valmorel et de personnes ayant à cœur cette commémoration. Un vin d'honneur offert par la municipalité est servi à la salle des fêtes. En cette année du 80^e anniversaire du Débarquement des alliés et des massacres de l'armée Allemande, de nombreuses commémorations auront lieu au cours de l'été.

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

• Pour l'année 2024, l'association du Patrimoine avancherain se consacre entièrement à la finalisation du livre sur Valmorel. Ce dernier est déjà bien avancé mais nécessite encore quelques mois de travail afin, nous l'espérons, qu'une parution soit possible pour la fin 2024, début de la saison de ski et vacances à la neige. Par ailleurs, nous avons appris avec un grand regret le départ de Jean-Paul Bergeri pour une retraite bien méritée. Nous sommes actuellement à la recherche d'une

autre personne pour diriger ces conférences et vous tiendrons informés par voie d'affichage et réseaux sociaux.

• Ouverture du musée :

Des groupes sont très intéressés dont celui de l'association « Ma belle vallée » qui organise durant deux jours en juin deux sorties pédestres avec randonnées pour les bons marcheurs et pour les autres, visites du musée suivies pour tous d'un repas à la salle des fêtes.

Des groupes scolaires ou autres seront également accueillis avec grand plaisir afin de faire découvrir à tous les traditions avancheraines.

Nous vous rappelons que les visites du musée sont gratuites mais que les dons en fin de visite dans l'urne placée à côté du livre d'or, nous aident à entretenir et racheter des objets ou costumes.

• Nous sommes particulièrement reconnaissants et nous remercions M. le maire et l'ensemble du conseil municipal qui nous soutient toujours dans nos projets et surtout, qui est engagé dans un programme de rénovation et d'entretien du patrimoine religieux et culturel de la vallée des Avanchers.

Maxime : *Il est de la responsabilité de tous de veiller à ce que les nouveaux moyens de diffusion de l'information se traduisent par un enrichissement, et non un appauvrissement du patrimoine culturel mondial.*

Pierre Joliot - La Recherche passionnément

ASSOCIATION DE LA CHARMETTE

Association ouverte aux propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

• Rencontre le 21 février au restaurant les Clarines suivi d'un repas très convivial :

- Compte rendu du président des activités de l'été dernier : annulation de la sortie photo avec André Hote (problème technique de dernière minute) elle sera reprogrammée à l'été 2024. Annulation du pique-nique au Bachal : conditions atmosphériques (canicule).
- Pose d'un nouveau panneau du lotissement avec mise à jour des constructions, le nom des rues.
- Proposition d'une adhésion ou d'un renouvellement sur notre site avec possibilité de payer par virement.
- Problèmes abordés : retard sur le remplacement de l'éclairage public, entre autres celui de l'arrêt Charmette Village. Doublement des navettes aux heures d'affluence (le président est intervenu aux vacances de Noël auprès du directeur). Informations sur les projets et les nouvelles constructions envisagés dans nos hameaux et dans la station.





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

• Activités à venir :

- Distribution d'un tract de présentation de notre association toutes boîtes dans les 3 hameaux,
- Prochaine Assemblée Générale en août 2024.

➔ Contact : M. Petit Jean-Marie (Président).
42 rue Albert 1^{er} - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.
Mél : president@lacharmettevalmorel.fr
www.lacharmettevalmorel.fr

➔ Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après une pause hivernale, l'APE YÉTI est de retour ! L'hivernation a permis de faire fructifier de nouvelles idées et nous tâcherons de les mettre en place durant



la saison estivale ! Restez connectés sur Facebook et Instagram, nous vous tiendrons informés ! En attendant, les beaux jours du printemps sont là et il est temps de penser à notre jardin. Plus besoin de vous

déplacer... Les fleurs et les plants de légumes viendront à vous ! **Grand retour de L'école fait son Marché le 12 mai 2024**, de 15h à 18h dans la cour de l'école.

Suivra la célèbre **Kermesse** qui aura lieu le 15 juin, en journée. Au programme : spectacle des enfants dans la matinée puis apéro et barbecue. La cour se transformera ensuite en parc de jeux pour les petits et les grands ! Sans oublier de nombreux lots à gagner !

Notre adage : « **faire vivre nos villages, partager de bons moments entre petits et grands tout en œuvrant pour la bonne cause !** ». Et n'oubliez pas : la bonne humeur se partage... Rejoignez-nous, à bientôt !

➔ Contact : apevalmorel@hotmail.com
Tél. : 06 84 16 44 48 et toute l'actualité de l'APE des Avanchers-Valmorel sur Facebook et Instagram.

CLUB DE SKI DE VALMOREL

- La saison d'hiver a commencé pour nos licenciés par un stage en dôme à Amnéville pendant les vacances de Toussaint et s'est poursuivie les week-ends par des séances dans les stations d'altitude.
- Les conditions climatiques ont été plutôt défavorables tout au long de l'hiver et n'ont pas permis d'optimiser les séances d'entraînements. De ce fait, elles ont été délocalisées sur la piste du Riondet en début d'hiver et sur la piste de l'Arnouillaz en fin de saison, le stade ne réunissant les conditions de sécurité de mi-janvier à mi-février.



Cependant, nous pouvons remercier nos partenaires qui ont pu trouver ces solutions de repli.

- Faute de neige, nous avons dû annuler nos deux événements prévus cet hiver :

- La coupe Thierry prévue le 24 février
- Le Grand Prix de Valmorel, prévu le 17 mars et qui devait être organisé avec le club de Doucy.

- Malgré ces conditions difficiles, les résultats sont encourageants et beaucoup de nos athlètes ont néanmoins performé :

Catégorie U8 : 3 Courses, 2 podiums dont une première place et une quatrième pour Lyam Santon.

Catégorie U9 : 1 première place pour Sacha Poirot Danel Monnier. Une 4^e place pour Sacha et une 5^e place pour Thomas Debievre.

Catégorie U10 : 1^{re} place pour Noa Deslandes, 5^e place pour Roméo Lambert.

Catégorie U12 : présence de Loréna Villaume et Aloïs Fonfrede à la coupe Carré Neige (assimilée Championnat de Savoie U12). Aloïs réalise une très bonne saison avec 4 podiums (en 4 courses) sur les coupes de bronze. Et une 3^e place en slalom Championnat de Savoie.

Catégorie U14 : présence d'Alice Chenal, Isaline Guibal à la coupe Coupe d'Argent (assimilée Championnat de Savoie U14). Chloé Murat réalise également une très belle saison avec 2 podiums (dont une 1^{re} place) en Coupe de bronze et 2 podiums (2x2^e) en slalom au Championnat de Savoie. 10^e en super G et 12^e en géant aux Ben'J (assimilés championnat de France U14).

Dans le même groupe, nous avons également de nombreux podiums sur la GUS CUP dont deux 1^{res} places par Alice Chenal et Isaline Guibal. 2^e place pour Jess Grognet. 3^e place pour Liv Duarte.

Catégorie U16 : sur la GUS CUP, 4 podiums dont une première place en slalom pour Enzo Miceli. Au total, nos jeunes se sont classés 10 fois dans les 10 premiers. Présence aux championnats de Savoie pour Alessia Villaume, Antoine Brun Ney et Enzo Miceli. Et participation à la première étape des Ecureuils d'or (assimilés Championnat de France U16) pour Enzo.

Catégorie U18 : des podiums en Gus cup dont une 1^{re} place pour Noah Clot. 3 fois dans les 10 premières pour Camille Vorger-Rat dont 1 fois 4^e et 1 fois 5^e.

La saison hivernale est terminée et nos adhérents vont repartir sur un nouveau cycle d'entraînement en fin de printemps.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

VALMOCLUB

Bilan des activités de l'hiver :

- L'Assemblée Générale annuelle du Valmoclub s'est tenue le 1^{er} janvier 2024. Le décès du trésorier a entraîné une recomposition du Bureau, toujours constitué de 6 membres. Président : Roland Vigneron / Vice-Président : Dominique Onofri / Secrétaire : Alain Joubert / Trésorier : Patrice Bonneau / Animation : Viviane Rey / Membre : Gilbert Chevallier. Nouveau Siège Social : Chez Roland Vigneron, 77 rue Lamartine - 73100 Tresserve.
- Le réveillon du Jour de l'An a réuni 28 convives au Chalet du Mottet.
- 2 slaloms ont été organisés les 19 et 26 février avec respectivement 73 et 80 concurrents.
- 16 coupes ont été remises aux vainqueurs de chaque catégorie et 60 lots attribués par tirage au sort entre tous les participants.
- Le 13 mars, 33 personnes sont allées à Courchevel. 15 marcheurs ont parcouru les 3 km de la boucle de la Loze et parmi les 18 skieurs, 5 d'entre eux ont emprunté la piste de l'Eclipse sur laquelle ont eu lieu les championnats du monde en février 2023.



Projets pour l'été :

- Mardi 30 juillet, visite du château de Menthon-Saint-Bernard et activités nautiques sur le lac d'Annecy.
- Dimanche 11 août, tournois de tennis et de pétanque avec un déjeuner au Chalet du Mottet.
- Mercredi 14 août, déambulation dans le Jardin alpin de Pépé Nicolas, entre Les Menuires et Val-Thorens, déjeuner sur place et visite de la ferme d'alpage.

VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

L'été sera beau, l'été sera chaud... Préparez vos vélos !

- **La MAD' Bike 2024 Session 4, les 17 et 18 août.** Pour la première fois à Valmorel, nous accueillons, en collaboration, une épreuve régionale de « L'Enduro Kids », sous la tutelle de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), et une épreuve du Trophée Enduro des Alpes (TEA). Vaste programme ! Depuis deux ans, avec la FFC, nous avons mis en place un championnat régional d'enduro, pour les jeunes pilotes, « L'Enduro Kids » (9 à 14 ans). Le 17 août, reconnaissance des parcours le matin, puis l'après midi, les jeunes champions auront quatre spéciales pour en découdre ! Le 18, nous accueillons l'une des nombreuses

étapes du TEA (une dizaine de dates en France). Course mythique du VTT Enduro en France, qui se déroulera sur la vallée du Morel et de L'Eau Rousse. Pas moins de 350 pilotes attendus, déjà 230 candidats inscrits ! Course toute la journée, sur les 5 ou 6 « spéciales » entre Morel et Eau Rousse. Diverses animations sont prévues tout autour de cet événement. Et bien sur, un appel aux bénévoles sera lancé prochainement.

On peut déjà remercier tous les partenaires : DSVSA, CCVA, Communes des Avanchers, de La Léchère, FFC, TEA, OT et les entreprises privées, pour leur soutien financier et technique.

- **Bike Park** : LHZ continue à assurer l'entretien du domaine VTT comme c'est le cas depuis plusieurs années.
- **Travaux d'avant saison** : remise en état, élagage, vérification des passerelles... Renouvellement complet de la signalétique, devenue obsolète. Reprise complète du haut de la piste verte « Pédale Douce » (côté Arenouillaz).

- **Durant la saison** : 3 « Bike-patrol » pour patrouiller, contrôler, accueillir et informer les vététistes et démonter la signalétique en fin de saison. On remercie la commune, DSV et la CCVA, qui ont permis de rénover et d'améliorer le produit VTT. La mairie a exceptionnellement rallongé la subvention pour faire face aux travaux supplémentaires dus aux intempéries de l'automne 2023 (glissement de terrain...). La pratique du VTT est en effet un enjeu important pour la station en période estivale. ➔ **Contact : v3ad.valmorel@gmail.com**
Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09

SOLIDARITÉ FRANCE TOGO

- L'Association organisera son **3^e vide grenier le dimanche 21 juillet** au chef-lieu, parking du clos Adèle. Plus d'infos sur Facebook : solidarité France-Togo.
- Nous recherchons des ordinateurs portables en état de fonctionner ou réparables à moindre frais pour équiper des étudiants de Lomé au Togo.
- Nous récupérons toujours les vêtements enfants, de la naissance à 16 ans.
- En mai, départ pour Lomé avec comme projet la fabrication sur place de serviettes hygiéniques lavables. Cela fait déjà un an que nous avons commencé la distribution de ces serviettes, et vu le succès rencontré, le but cette année est de former plusieurs couturières à la confection pour produire davantage et accompagner les femmes à l'autonomie sur ce projet. Remerciements à tous ceux qui nous soutiennent depuis bientôt 5 ans.

➔ **Contact :**
solidarite.francetogo@gmail.com
Tél. : 06 89 49 21 51





MOBILITÉ DOUCE

Pour cet été, des racks à vélos vont être installés à Valmorel. Pratique pour se déplacer dans la station ou entre les villages et la station !

Ce sont environ 22 places de stationnement qui verront le jour à Valmorel, répartis sur des points stratégiques, tels que :

- Derrière le café de la Gare : pour accéder à la rue du Bourg et à la piscine.
- A l'autre bout de la rue du Bourg, pour accéder au bourg par le haut

ou encore accéder à la télécabine de Planchamp.

- A côté des tennis du Mottet pour profiter des activités.
- A Crève-Cœur pour accéder aux commerces ou à la télécabine de Pierrafort.

Cette opération menée par la Communauté de Communes des Vallées

d'Aigueblanche dans le cadre du programme Espace Valléen est cofinancée par l'État à travers le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce sont 110 places de stationnement qui sont en cours d'installation sur l'ensemble du territoire.

LA COMMUNE ROULE AU VERT ET RÉDUIT SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Depuis janvier 2024, l'ensemble de la flotte automobile de la commune et de la Régie de Transport Valmobus a remplacé le GNR et GNR non routier de ses réservoirs par de l'HVO « Hydrotreated Vegetable Oil » (huile végétale hydro traitée).

HVO est un carburant d'origine 100 % renouvelable. Il est fabriqué à partir d'huiles végétales durables, ou à partir de matières premières végétales, ou de déchets (graisses, animales, huiles de cuisson, huiles résiduelles, etc.) qui offrent une solution alternative à l'emploi de ressources agricoles et s'inscrivent dans une démarche globale d'économie circulaire.

Ce gazole paraffinique de synthèse est certifié durable, conformément à

la directive énergies renouvelables de l'Union Européenne.

Par son origine renouvelable, l'utilisation du carburant HVO permet de réduire d'au moins 50 % et jusqu'à 90% les émissions de CO2 par rapport à un carburant standard sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

L'huile végétale hydrotraitée, ou HVO, possède des propriétés semblables à celles du diesel, avec un avantage certain : elle peut être utilisée pure,

sans aucune adaptation technique : aucune modification, aucun investissement ne sont nécessaires.

Pour la commune des Avanchers-Valmorel, **plus de 30 véhicules sont concernés** par cette démarche environnementale : 25 véhicules légers et engins de déneigement, ainsi que 8 autobus Valmobus qui desservent les lignes de transport gratuites sur l'ensemble de la commune.



Le Carnet Du 17 octobre 2023 au 30 avril 2024

Naissances

➤ **Gabin RELLIER**, né le 18/10/2023, fils de Romain RELLIER et de Clémentine REGNAULT

Mariages

➤ **Benjamin ROUSSEL** et **Béatrix DI ANTONIO**, le 06/01/2024

Décès

➤ **Jean-Robert MURAT**, décédé le 15/12/2023, à l'âge de 72 ans

➤ **Georges VIBERT**, décédé le 04/01/2024, à l'âge de 91 ans

➤ **Marie-Thérèse GROGNIET**, décédée le 03/02/2024, à l'âge de 92 ans

➤ **Jean HÔTE**, décédé le 13/03/2024, à l'âge de 89 ans

• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : lesavanchers.fr

Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Vorger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère. Distribution : voie postale et en mairie. Photos : OTVVA / S. Thomas / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.